

# CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2014

A 20 H 30

## COMPTE RENDU

Etaients présents : Mrs, Mmes CLEMENT Françoise, RATHIER Sébastien, DUGENETET Jacques, ROZANSKI Sigismond, GARRIVIER Laure, BONNEFOND Germaine, FOLGUERAL Joël, VALLENSANT Pierre, DOITRAND Françoise.

Etait absente : Mme Annie SIMONIN, qui a donné procuration à Mme Françoise CLEMENT.

Secrétaire de séance : Mme Germaine BONNEFOND

### **I – BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2014 :**

Madame CLEMENT reprend les différents sujets abordés lors de la séance du 27 octobre 2014. Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **II – FINANCES :**

1 - Le retour du FCTVA s'élevant à 41 416,36 € a été encaissé.

2 - Bilan du chantier « Plateau traversant au droit de l'école + rampe PMR de l'église » :

Entreprises concernées : Padel, BET Réalités, Eiffage (dont Dessertine), Doitrand pour un montant HT de 48 281,74€

Subventions encaissées (Conseil Général) : 32 632,00 €

➔ Part restant à la charge de la commune : 15 649,74 € HT

3 - Mise en accessibilité de l'école :

Entreprises concernées : Louvet, Rathier, Dégoutte, Merle, Terrier pour un montant de 11 154,11 € HT

Subventions attendues (DETR, enveloppe parlementaire de M. le Sénateur FRECON, fonds de concours de la CCVAI) : 8 923,00 €

➔ Part restant à la commune : 2 231,11 € HT

4 - Secteur mairie :

Entreprises concernées : Padel, BET F2i, Publicité et annonces, dont BOAMP, Naulin (dont Colas et Aximum, SIEL, LRA Contrôles) pour un montant de 280 572,29 € HT

L'ensemble des dépenses étant réglées, les subventions attendues peuvent être demandées.

--Démolition des garages derrière l'église et aménagement des abords de l'église :

Entreprise concernée : Rathier pour un montant de 33 083,00 € HT

Subventions attendues (Amendes de Police, DETR, COCA) : 14 022, 00 € + DETR

➔ Dans l'attente du versement des subventions attendues, l'emprunt à court terme a été débloqué pour un montant de 100 000,00 €.

### **III – VOIRIE :**

Le chemin du Bray + différents secteurs de la commune nécessitent des travaux de réfection. Un devis de 1200,00 € est proposé par l'entreprise Siterre et accepté par les membres du Conseil Municipal.

### **IV – TRAVAUX BAR ET LOGEMENT ASSOCIE :**

Entreprises concernées : Louvet, Dégoutte, Merle, Terrier, METRO

Les membres du Conseil Municipal autorisent Madame le Maire à programmer, commander et faire réaliser tous travaux nécessaires concernant le bar, l'équipement de la cuisine et le logement.

Pour l'instant, un devis de l'entreprise Terrier concerne le changement des fenêtres du 1<sup>er</sup> étage : 3302,00 € HT. Une demande d'aide sur les fonds de concours de la CCVAI pourra être demandée.

### **V - AVENANT COCA (Contrat Communal d'Aménagement de Bourg) :**

L'avenant concernant la prise en compte de la démolition des garages derrière l'église et l'aménagement des abords a été validé par la Commission Permanente du Conseil Général du 5 novembre 2014 (aide supplémentaire de 7 500,00 € annoncée ci-dessus).

### **VI - SIEL : BILAN DU SAGE (Service d'Assistance à la Gestion Energétique) POUR L'ANNEE 2013 :**

Pour 4 bâtiments communaux (641 m<sup>2</sup>) : consommation : 74 934 kWh (10 021,00 € TTC)

Eclairage Public (Puissance : 713 kVA) : consommation : 26 197 kWh (3 019,00 € TTC)

Des actions déjà réalisées : travaux d'isolation à l'école dans les faux plafonds en 2010, diagnostic du chauffage de la mairie (absence de câblage dans le bureau du maire), gestion du chauffage dans la salle Jean-Louis Pras (mise en place d'un thermostat qui a permis de réduire fortement les dépenses en énergie).

Préconisations : A l'école, bâtiment le plus consommateur d'énergie, mise en place d'un thermostat horloge + diagnostic thermique.

### **VII – TRAVAUX :**

Travaux de sécurisation à l'entrée de Grézolles côté St Just en Chevalet :

Suite à l'avis positif du Conseil Général sur notre dossier, un devis pour la maîtrise d'œuvre et suivi de chantier sera demandé au BET F2i. Le Conseil Général, à titre expérimental, proposant également ce service, il sera procédé à un comparatif.

### **VIII – EGLISE :**

Madame Pascale FRANCISCO, Architecte des Bâtiments de France, a adressé un refus de principe sur notre dossier. Elle souhaite se rendre sur le terrain avant de réellement se prononcer.

Une rencontre est prévue sur site le mercredi 7 janvier 2015 à 15h en présence de Monsieur Guyonnet, architecte du Patrimoine et en charge du dossier et de son économiste.

## **IX – CAFE DE GREZOLLES :**

Monsieur et Madame PREVOST, retenus comme locataires-gérants lors de notre dernière réunion de Conseil Municipal n'ont plus donné de nouvelles.

Madame DAILLIERE et Monsieur BIRRAUX, sur un projet similaire (bar tabac + petite restauration) ont fait acte de candidature. Les membres du Conseil Municipal acceptent cette candidature à l'unanimité.

## **X – COMPTES RENDUS DE REUNIONS :**

1 - Conseil Communautaire du 6 novembre 2014 :

\*Multi-accueil : les membres du Conseil Communautaire se sont prononcés pour un renouvellement de gestion du multi-accueil sous Délégation de Service Public, pour une durée de 6 ans. Une Commission pour la mise en œuvre de la procédure de choix (appel d'offres) sera proposée à l'élection du prochain Conseil Communautaire.

\*Suite à une 4<sup>ème</sup> démission, du conseil municipal de Souternon, le Conseil Communautaire va être impactée dans la représentativité des diverses communes (l'accord « amiable » retenu en fin de mandature précédente devient caduc).

→ à partir de janvier 2015, il y aura comme titulaires communautaires : St Germain Laval : 8, St Martin la Sauveté : 4, Bully : 2 et 1 pour toutes les autres communes.

2 - Conseil d'école :

Madame Favard fait un point sur les effectifs, les travaux réalisés et les projets de l'année.

## **XI – QUESTIONS DIVERSES :**

CCID (Commission Communale des Impôts Directs) : Cette année nous aurons un représentant de l'Etat. La commission se déroulera le 12 décembre 2014 à 9h30 en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 50.